

Nos structures d'accueil



Accueil de loisirs
Pont de Claix

L'accueil de loisirs Saint Exupéry (3/11 ans)

40 avenue Victor Hugo, 06 27 17 54 65

Mercredis et Vacances :
8h00 à 12h30 et 13h30 à 18h30

Le Centre aéré (3/11 ans)

20 Route du Martinais d'en bas à Varcès, 06 78 78 82 55

Mercredis et Vacances 7h30 à 18h30
à la journée avec repas

Accueil et retour sur les 4 points d'accueil suivants :



Matin	Soir
Accueil échelonné ECOLE PRIMAIRE ILE DE MARS	
7H30/8H30	18H/18H30
Attention sur les 3 arrêts suivants : Aucun animateur sur place. Départ et arrivée aux horaires cités ci-dessous	
Ecole primaire JULES VERNE 8H30	17H45
Ecole maternelle JEAN MOULIN 8H45	17H45
Ecole primaire ST EXUPERY 8H45	18H



Guide
Pratique
Règlement intérieur

2022/23

Enfants de 3 à 11 ans

Infos pratiques

Nos structures sont gérées par une association de loi 1901 : ALFA3A
(Association, Logement, Formation, Animation - Accueillir, Associer, Accompagner)

Inscriptions

- Date limite d'inscription (sous réserve des places disponibles) et d'annulation : **voir les modalités ci contre.**
- Pour la création d'un dossier famille, il est préférable de prendre rendez-vous.
- Pour toute annulation d'inscription hors délai, pas de report sans un certificat médical (transmis sous 48 heures).
- Prévenir au plus tard le jour même avant 9 heures des éventuels retards ou absences de votre enfant et cela afin d'organiser au mieux la journée.
- Inscription obligatoire. Les enfants qui ne sont pas inscrits ne sont pas acceptés.
- Le règlement se fait au moment de l'inscription.
- Pour tout paiement en attente (CE ou autre), un chèque de caution est demandé qui sera rendu lors du règlement.
- Bien signaler tout changement en cours d'année (adresse, téléphone, quotient...).
- Accueil des enfants en situation de handicap. Un entretien préalable est nécessaire avec l'équipe d'animation.
- **Possibilité d'inscrire par mail (paiement sous 48 heures).**
- **Pas de règlement en espèces dans la boîte aux lettres.**
- Vous pouvez venir chercher votre enfant après 17 h 30.

Santé et sécurité

- Le DT Polio, vaccin obligatoire, doit être à jour au moment de l'inscription.
- Les repas ne sont pas fournis pour les enfants allergiques. Repas à donner dans un sac isotherme.
- Le personnel de l'accueil de loisirs n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants. L'automédication n'est pas autorisée au sein de nos locaux. Pour les cas particuliers, merci de bien vouloir vous adresser au directeur de la structure. Si votre enfant est malade ou contagieux, nous ne serons pas en mesure de l'accepter.
- Les enfants ne sont remis qu'à leurs parents ou aux personnes désignées par la famille au préalable.
- Si un enfant est amené à quitter la structure avant l'heure, le responsable légal doit remplir et signer une décharge.

CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires) J'autorise Alfa3a à accéder si besoin à mon dossier allocataire.

Principe de neutralité

- L'association s'engage à accueillir «toute personne de quelque religion, race, opinion politique soit-elle dans la neutralité et le respect des groupes et individus qui font appel à ses

services». Nous veillons à respecter ce principe en ne manifestant pas de convictions philosophiques, religieuses et politiques à l'égard des personnes accueillies, accompagnées et prises en charge dans le cadre des missions de l'association.

Vêtements

- Nous vous conseillons de marquer les vêtements au nom de l'enfant.
- Donner des affaires de rechange pour les plus petits.
- Chaussés et habillés votre enfant en fonction de l'activité.

Pertes et vols

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou vêtements appartenant à l'enfant.

Matériel

Les téléphones portables, les consoles de jeux..... sont interdits au sein de la structure.

Modification dans le programme

Les activités peuvent être modifiées en fonction du temps ou de l'organisation et de l'évolution de la situation sanitaire.

Assurance

Alfa3a assure les enfants participant aux activités des centres. Notre assurance n'intervient qu'après les remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle. Les adhérents à la CMU doivent fournir l'attestation à jour comportant l'adresse du centre d'affiliation. Ne sont pris en charge que les dommages corporels, le matériel tel que : lunettes cassées ou autre ne sont pas pris en charge.

Mini-camps

- Voir «Assurance» ci-dessus, si votre enfant est malade et qu'il y a des frais médicaux.
- Les enfants extérieurs ne pourront s'inscrire qu'après un délai de 10 jours après la date d'ouverture des inscriptions.
- Argent de poche limité à 10 €. Marquer les vêtements au nom de l'enfant.
- **Les conditions d'annulation à un séjour sont les suivantes :** Sauf raison médicale justifiée, un dédit est fixé à : 30 % du prix du séjour pour toute annulation signifiée, au plus tard 15 jours avant le début du séjour, 50 % du prix du séjour pour toute annulation signifiée, au plus tard 7 jours avant le début du séjour, **au delà, la totalité du séjour est due.**

Inscriptions

Modalités d'inscription et d'annulation

Mercredis et vacances scolaires	
Centre aéré et Saint Exupéry	1 semaine avant
Dernier délai le mercredi de la semaine précédente	

Horaires et lieux	Matin	Après-midi
Siège ALFA3A Maison du parc ESPACE FAMILLE 4 avenue Maquis de Poisans Tél 04 76 29 80 50	Du lundi au vendredi 8H30 / 12H	Lundi Mercredi Jeudi 13h30/17h

Adhésion annuelle par famille : 9.40 €
(à régler avant toute inscription)

Modes de paiement

- Chèque
- Espèces
- Chèques vacances
- Chèques CESU
(- de 6 ans)

Documents à fournir

- Le carnet de santé
- Vos références CAF :
N° allocataire et quotient

Tarifs (jusqu'au 31/08/2023)

Votre quotient CAF	CENTRE AERE Accueil à la journée avec repas			SAINT EXUPERY Accueil à la DJ sans repas		Séjour
	Journée	Forfait 5 jours	DJ	Forfait 5 DJ		
Moins de 300	1	2.90	13.05	0.40	1.80	7.25
301 à 400	2	3.60	16.20	0.80	3.60	9.00
401 à 500	3	4.40	19.80	1.20	5.40	11.00
501 à 600	4	5.20	23.40	1.60	7.20	13.00
601 à 700	5	6.00	27.00	2.00	9.00	15.00
701 à 800	6	6.80	30.60	2.40	10.80	17.00
801 à 900	7	7.60	34.20	2.80	12.60	19.00
901 à 1000	8	8.40	37.80	3.20	14.40	21.00
1001 à 1100	9	9.20	41.40	3.60	16.20	23.00
1101 à 1200	10	10.00	45.00	4.00	18.00	25.00
1201 à 1300	11	10.80	48.60	4.40	19.80	27.00
1301 à 1400	12	11.60	52.20	4.80	21.60	29.00
1401 à 1500	13	12.40	55.80	5.20	23.40	31.00
1501 à 1600	14	13.20	59.40	5.60	25.20	33.00
A partir de 1601	15	13.85	62.33	6.00	27.00	34.63
Ext - de 700		16.05	72.20	6.83	30.74	40.11
Ext 701 à 1601		17.75	79.88	7.30	32.85	44.38
Ext plus de 1601		19.71	88.67	7.77	34.97	49.26

Attention, pas de report avec les forfaits

RGPD (règlement général sur la protection des données)

Vos données personnelles sont collectées, traitées et transmises dans le cadre strict de l'exécution et du suivi de la prestation d'accueil de votre enfant dans les limites de la mission confiée par la collectivité de Pont de Claix à l'association Alfa3a (par DSP). L'année de dernière réservation effectuée pour l'accueil de votre enfant sera le point de départ du délai de conservation des données personnelles, fixé à 10 ans. L'année de dernière réservation effectuée pour l'accueil de votre enfant sera le point de départ du délai de conservation des données personnelles, fixé à 10 ans.

En application du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27/04/2016, vous pouvez exercer vos droits (opposition, accès, rectification, effacement, limitation, portabilité, dans la mesure où cela est justifié et ne contrevient pas à l'exécution et au suivi de la prestation d'accueil de votre enfant) en vous adressant à dpo@alfa3a.org Fabienne GEMINARD, responsable service juridique d'Alfa3a. En cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit de recours auprès de l'autorité nationale de contrôle (CNIL).

Nous vous conseillons
d'inscrire votre enfant
le plus tôt possible.

Pas d'inscription
par téléphone.



Les programmes d'activités sont à votre disposition sur le site de la ville de pont de claix et celui d'ALFA3A.